



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Hautes-Alpes

Commune : La Grave

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise paroissiale de l'Assomption

Monument(s)

Appellation : Eglise paroissiale de l'Assomption

Protection : classement

Arrêté : classement le 10/07/1959

Étendue de la protection : Ensemble formé par l'église, la chapelle des Pénitents et le cimetière (cad. M167, 168, 169) : classement par arrêté du 10 juillet 1959

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.